



## AVIS

OBJET: Règlement complémentaire sur la circulation routière concernant l'interdiction d'accès aux véhicules de +2.5t dans la rue de la Cure

Il est porté à la connaissance de chacun que le Conseil communal, lors de sa séance du 18 octobre 2022, a approuvé le règlement complémentaire de circulation routière concernant l'interdiction d'accès aux véhicules de +2.5t dans la rue de la Cure.

Ledit règlement est déposé au service du Secrétariat général et publié sur le site de la Ville [www.wavre.be](http://www.wavre.be).

Wavre, le 20 octobre 2022

La Directrice générale,

Christine GODECHOUL

La Bourgmestre,

Françoise PIGEOLET